

# Gérer le risque « légionelle » sur les circuits de refroidissement par voie humide

**24 juin**      **Marseille**

1 Jour (7h)  
9h-17h

550 € HT adhérent  
700 € HT non adhérent

**Entreprises :** ICPE toute taille

**Public :** Directeurs techniques, Gestionnaires, BE, Exploitants, Ingénieurs, Techniciens.

**Pré-requis :** Connaissance des circuits de refroidissement, tours aéro réfrigérantes

**Contact - inscription :**

Brigitte REBOURG - [afip@urip.fr](mailto:afip@urip.fr)

Tél 04 91 14 30 77

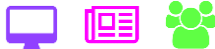
Fax 04 91 56 01 91

**Réf. formation :** 2021-004

## Objectifs

- Définir un plan d'entretien et un plan de suivi conduisant à une gestion du risque efficace, en limitant les coûts et les impacts sur l'environnement.
- Comprendre les outils analytiques disponibles, et identifier les indicateurs pertinents pour leur installation, de manière à gérer le risque.

## Moyens pédagogiques et techniques :



## Intervenant

Michèle MERCHAT, Ko SAMTI

## PROGRAMME

### Sensibilisation et connaissance du risque

- Légionelle, Légionellose, les installations à risque, épidémiologie
- Comparaison et intérêt des circuits humides
- Les risques : dissémination, prolifération & détection de légionelle dans l'eau.
- Les responsabilités

### La gestion du risque : AMR et plan d'entretien

- Définitions
- Les facteurs de risque et potentiels de risque : arbre des causes
- Le principe de la gestion : le plan d'entretien
- Les stratégies de gestion du risque

### Validation de l'efficacité des moyens mis en œuvre : plan de surveillance

- Les indicateurs de surveillance
- Pertinence du résultat et représentativité de l'analyse
- Choix de l'indicateur et de la fréquence de la mesure (installation à l'arrêt / installation en service).
- Mise en œuvre : le plan de surveillance

### Bilan

- La traçabilité des actions
- Bilan : gestion réglementaire & gestion du risque

### Les exigences réglementaires.